



Université de Toulouse

MASTER 1

Mention
Spécialité

**Géographie et Aménagement
Géographie de l'Environnement et
du Paysage**

Rapport de stage

**Perception des paysages sur le
territoire de la Réserve Naturelle
Régionale Confluence Garonne-
Ariège, enjeux paysagers et ateliers
de reconduction**

PIQUENET Fanny

Sous la direction de :

Maître de stage : **Philippe Valette**

Tuteur-enseignant : **Philippe Valette**

Soutenu le **08 Septembre 2016**

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette première expérience de stage.

Tout d'abord, les enseignants et les intervenants de ma formation au sein du Master 1 Géographie de l'Environnement et du Paysage et plus particulièrement mon professeur, Mr. Philippe Valette pour son écoute et ses conseils.

J'adresse également mes remerciements à :

- Mr. Mickaël Nicolas pour son accueil, le temps passé ensemble et le partage de ses connaissances.

- Mr. Mathieu Orth pour l'indépendance et la confiance qu'il m'a accordée.

Introduction

Ce rapport, qui s'intègre dans le cadre mon cursus de 1^{ère} année de Master de Géographie de l'Environnement et du Paysage, répond à une demande de la part de l'association Nature Midi – Pyrénées, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège.

Ce stage initié par le laboratoire Géode et l'Association Nature Midi-Pyrénées dans le cadre d'une démarche d'Observatoire Photographique Participatif des Paysages s'achève, après deux mois, par la rédaction de ce rapport.

Après une première partie présentant le terrain d'étude j'aborderai, dans une seconde partie, les Observatoires Photographiques Participatifs des Paysages. Puis j'évoquerai les méthodologies appliquées aux différentes missions qui m'ont été confiées lors de ce stage : Synthèse des enjeux paysagers ; Réalisation d'une étude des perceptions des usagers et riverains sur la Réserve Naturelle Confluence Garonne – Ariège et reconduction photographique. J'annoncerai, enfin, dans une dernière partie les résultats obtenus dans chacune de mes tâches.

I. La Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne – Ariège

A. Un contexte historique et territorial

a. L'origine de la Réserve

Marquée par les relations sociétés/environnement, la Confluence Garonne-Ariège constitue un axe structurant des paysages de Haute-Garonne. Exploité pour les activités humaines d'extraction de matériaux, de transport ou de pêche, le fleuve a longtemps été considéré comme une ressource majeure. A la fois ressource mais également contrainte pour l'Homme, les activités humaines ne sont pas les seules à avoir façonné les paysages fluviaux dont nous avons hérités. Les périodes de crues et la dynamique fluviale en elle-même constituent un facteur d'évolution de ces paysages.

Imaginé et réfléchi depuis 2001, le projet de Réserve Naturelle Régionale (RNR) Confluence Garonne – Ariège découle d'une volonté de renforcer l'identité du territoire de la Confluence, devenu espace de nature privilégié au sein d'une zone périurbaine, de valoriser des activités respectueuses de l'environnement ainsi que d'une nécessité de protection et de gestion des milieux naturels qui la composent. Ce projet co-construit par une trentaine de partenaires s'est finalement concrétisé le 4 juin 2015. Il aura fallu pas moins de 14 ans pour élaborer de manière concertée un programme d'actions solide et mettre en place des outils opérationnels aboutissant à la création de la RNR Confluence Garonne-Ariège dont les propriétés présentent « un intérêt pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou paléontologique ou, d'une manière générale, pour la protection des milieux naturels » (Art.L332-2 Env).

a. Les limites de son territoire

S'étalant sur 579 hectares, la RNR traverse, sur un linéaire d'une quinzaine de kilomètres, 11 communes de l'aval vers l'amont : Toulouse, Vieille-Toulouse, Portet-sur-Garonne, Lacroix-Falgarde, Pinsaguel, Goyrans, Pins-Justaret, Labarthe-sur-Lèze, Clermont-le-Fort, Venerque et Vernet.

Au sein d'un contexte territorial et administratif fort, la RNR Confluence Garonne-Ariège est une mosaïque d'habitats naturels. Des pelouses sèches aux forêts alluviales aux zones humides en passant par des espaces agricoles, la RNR possède un patrimoine naturel et offre un cadre socio-économique et culturel privilégiés sur toute sa longueur.

L'Aigle botté, la Loutre d'Europe, l'Utriculaire élevée, l'Orchis fragans, la Cordulie à corps fin, le Lézard hispanique ou encore le Triton marbré font parties des espèces emblématiques abritées par la RNR.

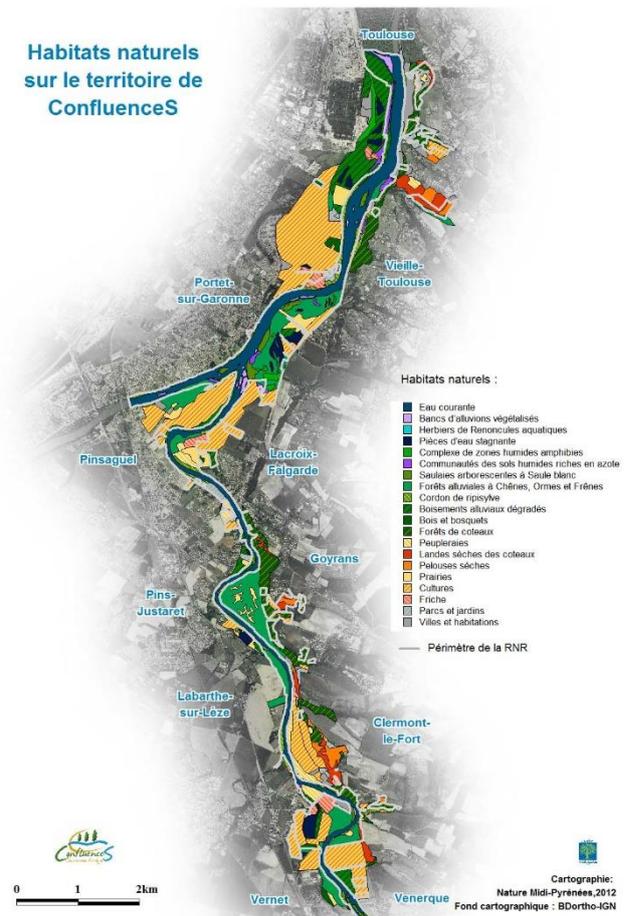


Figure 1: Carte des habitats naturels sur le territoire de ConfluenceS - Source: Nature Midi-Pyrénées

A. Un gestionnaire et des objectifs variés

a. L'association Nature Midi-Pyrénées

Gestionnaire de la RNR depuis sa création, Nature Midi Pyrénées est une association qui œuvre, depuis 1969, pour la protection de la nature et de l'environnement. Elle « a pour but d'une façon générale de promouvoir toute action et de s'associer à toute initiative tendant à assurer la conservation du sous-sol, du sol, des eaux, de l'atmosphère, de la flore, de la faune et en général, de tout milieu naturel présentant un intérêt qu'il importe de préserver contre tout effet de dégradation et de soustraire à tout intervention artificielle susceptible d'en altérer l'aspect, la composition et l'évolution. » (Art. 1er des statuts). Les groupes bénévoles, le Conseil d'Administration et l'équipe salariée



Figure 2: Logo de l'association NMP

agissent, avant tout, en faveur de la connaissance, de la diffusion et de l'accompagnement pour une protection optimale de la nature. Ses actions se déclinent en plusieurs axes :

- La réalisation de diagnostics écologiques et l'application de plans de gestion des milieux naturels
- Le suivi des espèces menacées au travers de groupes thématiques bénévoles (Zones humides, amphibiens, reptiles, oiseaux ...)
- La mise en place de mesures réglementaires de protection
- La prise en compte de l'environnement dans les débats publics
- La réalisation d'animations pédagogiques et d'expositions de sensibilisation à l'environnement
- La publication de la revue trimestrielle de l'association et d'ouvrages naturalistes
- Des actions en justice (Source : <http://naturemp.org>)

b. Enjeux et objectifs

Le territoire de la Confluence Garonne – Ariège constitue un site naturel attractif au sein de l'espace périurbain de l'agglomération toulousaine et possède de nombreuses fonctions. Il est donc nécessaire de gérer, de protéger et de restaurer ses milieux naturels de façon concertée et coordonnée dans une logique de développement durable du territoire. La Réserve Naturelle Régionale répond à des enjeux majeurs de préservation du patrimoine naturel et historique du territoire, de protection des zones humides ainsi que des grandes infrastructures naturelles, de valorisation des activités économiques respectueuses de l'environnement et de l'identité des paysages en impliquant tous les acteurs du territoire. Des enjeux, donc, de conservation, de protection et de mise en valeur de la mosaïque des milieux naturels impliquant des enjeux de connaissance de ces milieux ainsi que de la flore et de la faune qui y résident.

Les Observatoires Participatifs Photographiques du Paysage constituent ici un outil de suivi des politiques publiques engagées sur le territoire de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne – Ariège.

II. Les Observatoires Photographiques Participatifs du Paysage : Etat de l'art

A. Les Observatoires Photographiques de Paysage

Initialement créés à la fin des années 1980 par le Ministère de l'Environnement face aux mutations rapides du paysage français, les Observatoires Photographiques du Paysage (OPP) ont pour objectif de «constituer un fond de séries photographiques qui permettent d'analyser les mécanismes de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage» (MEEDDAT42, 2008). Les OPP ont donc pour but de construire une mémoire collective de l'évolution et de la transformation des paysages et des territoires à travers la mise en place d'un itinéraire photographique au cours du temps. Tout ceci dans le but, à terme, de comprendre et d'évaluer les politiques publiques. Bronsard évoque, en 2008, l'intérêt de ces OPP dans l'analyse des enjeux paysagers et des dynamiques d'évolution qui en découlent afin d'amorcer une réflexion en termes de perspectives d'actions publiques.

a. Intérêt de l'étude d'un paysage dans l'application de décisions territoriales

Selon la Convention Européenne du Paysage qui s'est déroulée à Florence en Octobre 2000 et qui a été ratifiée par la France en Juillet 2006, le paysage est défini comme une « partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

Le paysage est alors un cadre de vie, un élément indispensable au bien-être individuel et social. MJ. Fortin, A. Sgard et V. Perache-Gadeau (Le paysage en politique : Revue Développement durable et territoires, 2010) évoquent le paysage comme une construction collective de la population se projetant dans une lecture partagée et plurielle de son cadre de vie.

Etudier un paysage permet donc de prendre en compte la perception, par définition subjective, des populations sur le territoire qu'elles observent en englobant des facteurs à la fois naturels et humains. Objet partagé, le paysage devient un support de mobilisation et de médiation des acteurs et il permet de saisir, à travers son analyse, les enjeux et les conflits attrait aux territoires.

Bernadette Lizet et François de Ravignan affirment, dans « Comprendre un paysage » publié en 1987, que le caractère paysager résulte des « relations anciennes et actuelles de l'Homme avec la nature qui l'environne ». Le paysage enregistre de manière continue les mutations d'un territoire et peut ainsi fournir de nombreuses indications sur l'évolution de celui-ci dans le temps (Philippe Beringuier et al. 2010).

Analyser les évolutions d'un paysage permet alors de comprendre de manière pertinente les transformations d'un territoire.

b. Intérêt de la photographie dans l'étude d'un paysage

La photographie du paysage constitue un outil d'archive d'une certaine réalité à un instant donné. Des photographies répétées au cours du temps auront l'intérêt de pouvoir appréhender les mutations d'espaces significatifs des relations Homme/Nature dans la durée.

La photographie a pour objectif d'aider à la compréhension de l'évolution d'un paysage. Pour cela, plusieurs phases sont à mettre en place. D'abord, une démarche rétrospective, d'acquisition de clichés anciens est nécessaire afin de définir le point de départ de l'analyse des transformations du paysage. Le choix des points de vue et des photos à reconduire en fonction des enjeux identifiés est également primordial. En est suivie une étape de reconduction photographique appliquée méthodiquement et permettant d'appréhender l'évolution d'un paysage caractéristique photographié. Il est enfin, nécessaire d'effectuer un travail d'interprétation des clichés, sans quoi l'intérêt photographique dans l'étude d'un paysage se verrait réduit de manière considérable.

Un OPP permet le partage de la connaissance des territoires entraînant une meilleure compréhension et une réflexion sur les enjeux essentiels qui lui incombent. Il est un outil de mise en place de politiques publiques participatives et concertées. La photographie sera, dans le cadre d'une démarche participative un outil privilégié de par sa facilité d'appropriation et d'utilisation par tous les acteurs. Elle est également un outil de communication visuel fort et peut ainsi répondre à une démarche de sensibilisation citoyenne.

c. Intérêt de la participation dans les Observatoires Photographiques Participatifs du Paysage

Dans l'aspect participatif de l'Observatoire Photographique du Paysage se retrouve la volonté d'impliquer tous les acteurs territoriaux dans l'étude paysagère permettant ainsi un regard plus attaché au territoire, une reconnaissance et une légitimité des projets d'aménagement. Le volet participatif de l'Observatoire contribue également au renforcement de l'identité territoriale et à la sensibilisation des citoyens.

Ce troisième point s'appuiera sur le travail de Marion Amblard qui, dans son mémoire de M2 préparatoire à la thèse (« Des démarches participatives par et pour les Observatoires de paysages, 2012), s'interroge sur la pertinence de la participation dans un Observatoire Photographique du Paysage. Elle se propose d'évaluer, sur la base de différents critères répondant à des objectifs précis, la pertinence de cette démarche dans le cadre de plusieurs exemples d'OPP :

- L'acquisition de clichés anciens, variés, de qualité et en importante quantité.
- Le choix des thèmes d'observation et la sélection des points de vue à reconduire.
- Le gain de temps et de technique lors de la reconduction photographique.
- L'interprétation des séries de clichés et l'émergence d'une réflexion collective.
- La sélection de nouveaux points de vue à suivre et l'implication des différents acteurs dans les projets d'aménagements futurs.

Malgré des résultats qu'elle qualifie d'hétéroclite, la démarche participative résulte d'une réelle volonté d'implication des acteurs locaux dans les décisions publiques territoriales et c'est dans ce contexte que l'Observatoire Photographique Participatif des Paysages garonnais a été mis en place.

En effet, dans la démarche participative est placé un intérêt en termes de renouvellement des projets territoriaux. La participation constitue un facteur d'amélioration des OPP de par sa capacité à identifier les besoins réels des usagers. Elle permet de responsabiliser les participants et d'assurer ainsi une durabilité des projets concertés.

B. L'Observatoire Photographique Participatif des paysages fluviaux garonnais

La Garonne constitue un élément structurant des territoires qu'elle traverse, elle est un cadre de vie et un réservoir de biodiversité d'intérêt national et européen. Depuis quelques années, une véritable volonté de retour au fleuve, induisant une meilleure coordination des politiques publiques, a été engrangée.

En partenariat avec le Laboratoire GEODE a été mis en place, dans le cadre de l'axe D du Plan Garonne piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), un Observatoire Photographique Participatif des paysages fluviaux garonnais. L'objectif principal réside dans la documentation, l'analyse et le suivi de l'évolution des paysages de bords de Garonne au cours du temps afin d'évaluer les effets des politiques publiques et d'accompagner les prises de décisions dans le but de valoriser, de protéger et de réhabiliter ces paysages.

Initié sur le territoire de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège, l'Observatoire constitue un outil d'aménagement du territoire qui permet d'approfondir son expertise territoriale et en améliore la connaissance et la compréhension. Le tout, favorisant la prise de décision en termes de valorisation, de protection et de réhabilitations des milieux. Le volet participatif de l'Observatoire œuvre également en faveur d'une communication et d'une sensibilisation auprès des citoyens.

III. Méthodologies appliquées aux différentes missions réalisées au cours du stage.

A. Synthèse des enjeux paysagers de la RNR Confluence Garonne – Ariège.

La synthèse des enjeux paysagers sur la RNR Confluence Garonne-Ariège a constitué la première phase de mon travail. Travail, avant tout, de recherche bibliographique lors duquel j'ai pris connaissance de manière plus précise avec le contexte de l'étude.

Après avoir parcouru les différents articles évoquant les Observatoires Photographiques de Paysage, le rapport d'étude préalable à la réalisation du projet de Réserve Naturelle Régionale, les mémoires de Marion Amblard, Adeline Montenon ou encore Clémence Ducos, je me suis plus particulièrement attardée sur l'itinéraire paysager réalisé par Philippe Valette dans lequel était énoncé, pour chaque station, les enjeux d'observations du paysage associés.

En effet, 46 stations ont été choisies tout au long du territoire de la RNR, afin d'observer les thèmes d'observations choisis.

C'est ensuite, sur la base de la Publication de l'Observatoire Photographique des Paysages de Val de Garonne que je me suis appuyée pour la synthétisation des enjeux paysagers de la RNR.

7 enjeux d'observations ont ainsi été identifiés :

- Une préservation et une gestion des milieux naturels
- Une dynamique fluviale
- Une sensibilisation et une mobilisation autour des cours d'eau
- Des aménagements urbains et une organisation urbaine autour des cours d'eau
- Une conservation et une valorisation de l'activité agricole
- Un patrimoine historique et culturel
- Une restauration des paysages

B. Etude sur la perception des paysages de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège par ses usagers.

D'après l'Etude préalable au projet de Réserve Naturelle Régionale, « la démarche participative place le recueil des perceptions au même plan que le diagnostic technique et souhaite intégrer sur le long terme les préoccupations environnementales, socio-culturelles et économiques impliquant notamment une préservation de la ressource, des milieux naturels et des innovations sociales. » L'étude sur la perception des paysages de la RNR par ses usagers et ses riverains apparaît donc comme une suite logique au travail déjà entamé dans le cadre du projet.

Le questionnaire réalisé à but exploratoire, s'appuie sur une enquête déjà réalisée par des élèves du Master 1 de Géographie de l'Environnement et du Paysage dans le cadre d'un mini-atelier concernant l'étude de la perception de l'évolution des paysages de la Garonne à Toulouse.

a. L'élaboration de l'enquête : un questionnaire en trois parties

Le questionnaire s'articule autour de trois parties :

- Une première partie a pour but de cerner l'individu, de comprendre sa relation avec les paysages fluviaux Garonnais et Ariègeois de la RNR par le biais de questionnement sur leur âge, leur catégorie socio-professionnelle, leur appartenance ou non à une association ...

- Une seconde partie concerne la qualification de la RNR et sa fréquentation. Cette partie se divise elle-même en deux sous-parties. La première, alternance de questions ouvertes et fermées permet de cerner la perception de l'individu sur la RNR. Quels sont les mots qui lui viennent à l'esprit lorsqu'il pense aux paysages fluviaux de la RNR ? Comment pratique-t-il le territoire ? A quelle fréquence ? A quel moment de la journée ? Quels sont les éléments qui lui paraissent essentiels dans un paysage fluvial ? Quelles améliorations pourraient-être apportées ? Autant de questions permettant de cerner les représentations et les pratiques du territoire de la Confluence et d'en connaître les influences. Ce premier état des lieux peut constituer une aide dans la prise de décision en termes d'aménagement et de gestion du territoire.

A ces questions s'ajoute la présentation de photographies, chacune mettant l'accent sur un des thèmes d'observations précédemment énoncés. La photographie est, ici, utilisée comme support « d'une analyse des représentations et des pratiques sociales de l'espace » (Bailly, 1992). Elle permet d'approfondir et de délimiter l'analyse des perceptions (Y.Luginbhül, 1989, « Au-delà des clichés ... la photographie au service de l'analyse »). Travailler avec l'image permet également aux individus qui ne connaissent pas le lieu de se positionner par rapport à une photographie et ainsi d'avoir une opinion.

Chaque photographie est suivie de deux questions, l'une visant à évaluer l'appréciation du paysage observé par l'individu et la seconde, sa volonté à transmettre ce paysage.

- Une dernière partie évoque l'évolution des paysages et interroge l'individu sur sa connaissance ancienne des paysages. Celles-ci sont évaluées, ici aussi, par l'intermédiaire de questions ouvertes et fermées mais également par la comparaison de quatre couples de photographies, prises au même endroit, à différentes époques, dont l'évolution est plus ou moins visible. Les questions concernant les couples photographies viennent structurer la comparaison. L'accent est d'abord mis sur le degré d'évolution du paysage, puis sur les éléments qui sont mis en avant et enfin sur le degré de valorisation ou de dégradation du paysage.

Une nouvelle fois, des questions sur la qualification de la Réserve ainsi que des questions sur l'avenir du territoire, sont posées.

b. La réalisation de l'enquête

Dans un premier temps, 10 individus ont été interrogés sur le Parc du Confluent à Portet-sur-Garonne ainsi qu'aux « Cascades » de Clermont-le-Fort. Les lieux ont été choisis pour leur attractivité induisant la présence d'un grand nombre d'enquêtés potentiels. Cependant, la durée du questionnaire étant conséquente et le temps limité, un second moyen de diffusion a été mis en place. L'outil Google Forms a été nécessaire à l'élaboration d'un questionnaire en ligne, qui a ensuite été diffusé par le biais de la liste d'adhérent et de locaux de Mickaël Nicolas ainsi que par l'envoi aux différentes mairies du territoire de la RNR, accompagné du message suivant :

« Bonjour à toutes et tous,

Dans le cadre d'un stage d'étude réalisé au sein du laboratoire GEODE, en collaboration avec l'Université Toulouse Jean Jaurès et l'association Nature Midi Pyrénées, nous réalisons une étude sur la perception des paysages de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège par ses usagers.

En effet, depuis le début du projet de RNR, un Observatoire photographique participatif des paysages fluviaux est animé, accordant une valeur des plus importantes à la participation des habitants et usagers du territoire. Plus d'information sur l'observatoire : http://confluences-garonne-ariege.org/observato_photograp_paysages_garonne_ariege_89.php

Le périmètre de la RNR, entre Toulouse et Venerque/Le Vernet est en effet un lieu de vie, un terrain d'exploration et de loisirs pour nombre d'entre vous, c'est pourquoi nous vous proposons de prendre part à cette étude en complétant le questionnaire suivant : https://docs.google.com/forms/d/1C_yiaUcFc2ki4UOC2VWjG6ItJncK1ihBBEFpS46U9D8/viewform

Les réponses recueillies nous permettront d'avoir une vision la plus fidèle possible de votre ressenti sur ces paysages et contribueront notamment à la mise en place d'outils de sensibilisation ou supports d'information à destination du public dans le but de mieux connaître et préserver ces paysages aux portes de Toulouse.

En vous remerciant par avance pour votre collaboration.

Bien cordialement

Fanny PIQUENET et Mickaël NICOLAS »

C. Identification des entités paysagères de chaque station

Cette dernière partie a été réalisée de manière complémentaire au travail réalisé par Laure Coussout. Elle ne pourra être finalisée qu'après la mise en place d'atelier de reconduction induit par le volet participatif de l'Observatoire Photographique des paysages fluviaux garonnais.

Laure Coussout a donc élaboré un livret photographique qui permettra, à terme, à tous les acteurs qui souhaitent s'investir dans l'OPPP des paysages garonnais, de pouvoir effectuer une rephotographie des différents sites de la façon la plus précise possible. La méthodologie et le résultat obtenu seront détaillés dans le rapport de Laure Coussout.

A partir de ce travail, une journée de reconduction « exploratoire », a permis à Mickaël Nicolas, Laure Coussout et moi-même de rephotographier une partie des stations.

Nous nous sommes ensuite répartis les photographies et les avons divisés, à l'aide du logiciel Inskape, en trois plans dans le but d'une analyse des différents éléments plan par plan, permettant ainsi à Laure de finaliser la conception de sa grille d'analyse. Puis, par station et par plan, nous avons inventoriés les différentes entités paysagères que nous observions.



Station 36

Figure 3: Exemple de découpage d'une photographie en trois plans distincts

IV. Résultats obtenus

A. Synthèse des enjeux paysagers

- **Préservation et gestion des milieux naturels**

Toulouse (Stations 1-3-4-5-6), *Vieille-Toulouse* (Station 7), *Portet-Sur-Garonne* (Stations 8-9-10-12-41-42-43-44-45-46), *Lacroix-Falgarde* (Stations 15-17-18-20-21), *Goyrans* (Station 22), *Clermont-Le-Fort* (Stations 24 à 35), *Pinsaguel* (Stations 37 et 38)

Près d'une cinquantaine de milieux naturels ont été recensés et se succèdent tout au long de l'itinéraire, résultant de l'action physique de l'eau et de l'apport de semences par les crues.

De nombreux types de milieux se côtoient, des pelouses sèches aux zones les plus humides, des forêts alluviales à Chênes, Ormes et Frênes aux saulaies arborescentes à Saules Blancs, cette mosaïque de milieux naturels du territoire de la confluence accueille un véritable réservoir de biodiversité dans la zone périurbaine de l'agglomération toulousaine. Plus de 1200 espèces végétales et animales ont été recensées sur la RNR. Parmi elles, plusieurs dizaines sont rares, menacées ou protégées et nécessitent une protection accrue et donc une gestion optimale des milieux naturels. On peut alors observer sur les stations des pratiques de gestion différenciées avec une alternance d'espaces fermés et de milieux ouverts ou encore des atterrissements en cours de végétalisation.

- **Dynamique fluviale**

Toulouse (Stations 1-2-4-5-6), *Portet-sur-Garonne* (Stations 8-11-12-41-43-44-45-46), *Lacroix-Falgarde* (Stations 16-17-18-20), *Clermont-Lefort* (Stations 24-25-28-29), *Labarthe-sur-Lèze* (Station 36), *Pinsaguel* (Stations 37 et 38)

Au 20^e siècle, l'activité d'extraction de granulats dans le lit mineur de la Garonne a façonné les paysages fluviaux que nous connaissons aujourd'hui. Cette activité a provoqué l'abaissement du lit de la Garonne. On peut alors observer, sur plusieurs sites ateliers, des affleurements rocheux. Le site atelier à proximité des étangs de la Générale situé sur d'anciennes fosses d'extraction autrefois située sur le cours d'eau de l'Ariège, témoigne d'une réelle dynamique fluviale, le cours d'eau s'étant déplacé plus en amont à la suite d'une crue. Différentes infrastructures de protection contre les inondations, tels que des enrochements, sont observables sur ces sites. Cependant, le travail d'érosion se poursuit encore aujourd'hui.

L'alternance de zones de dépôts (atterrissements) et de zones d'érosions est à l'origine d'une dynamique fluviale forte. On peut distinguer, à proximité du ramier de Lacroix-Falgarde, un bras mort dont la formation et l'évolution résultent du déplacement du cours. Bras mort qui tendra à disparaître et à s'atterrir au cours du temps.

- **Sensibilisation et mobilisation autour du cours d'eau**

Toulouse (Stations 1 et 3), Vieille-Toulouse (Station 7), Portet-sur-Garonne (Stations 8-41-42-43-45-46), Lacroix-Falgarde (Stations 15-19-20), Goyrans (Station 23), Clermont-Lefort (Stations 30 et 34), Pinsaguel (Stations 37 et 39)

De nombreux sites de la RNR sont propices à une sensibilisation et une mobilisation autour du cours d'eau. En effet, le parc du Confluent constitue, par exemple, un espace privilégié pour la promenade et les activités de loisirs, pour l'éducation à l'environnement, la sensibilisation sur la biodiversité, la qualité de l'eau, ou encore le développement durable. On peut d'ailleurs observer sur les milieux ouverts en contrebas des hauteurs de Pech-David, des espaces publics ainsi que des stands de tir à l'arc.

Des lieux d'accueil du public ont également été aménagés, notamment au Parc du Confluent, et participent à une sensibilisation et à une mobilisation autour de la Garonne. L'accès à la promenade et à la découverte, par le biais de cheminements et de sentiers piétonniers avec la mise en place de panneaux d'informations, est également favorisé.

- **Aménagements urbains et organisation urbaine autour du cours d'eau**

Toulouse (Stations 2-5-6), Lacroix-Falgarde (Stations 14-19-21)

Au sein d'une zone périurbaine polarisée par le centre urbain de Toulouse, le territoire de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège est susceptible de subir des pressions liées à l'extension urbaine. L'intérêt des sites ateliers réside dans l'observation de cet étalement urbain et des aménagements qui sont réalisés. Les travaux de réaménagement de la chaussée de la Cavaletade, séparant actuellement les bras inférieurs et supérieurs de la Garonne vont permettre la réalimentation en eau du bras inférieur. Il sera alors intéressant d'y observer la nouvelle dynamique fluviale qui en découlera. La présence de certains

aménagements autour du cours d'eau, d'une ligne électrique nécessitant un espace ouvert, par exemple, pourra également induire une gestion différenciée. Le site atelier n°14 situé à Lacroix-Falgarde est révélateur des lieux délaissés, à l'interface entre milieu périurbain et milieu naturel.

- **Conservation et valorisation de l'activité agricole**

Vieille-Toulouse (Station 7), Portet-sur-Garonne (Station 10), Lacroix-Falgarde (Station 13), Goyrans (Station 22), Clermont-Lefort (Stations 24-27-31-32-35), Pinsaguel (Station 40)

L'activité agricole, tient, depuis longtemps déjà, une place importante au sein du territoire de la Confluence. Aujourd'hui, plusieurs processus sont observables. L'observation des sites ateliers nous permet à la fois de distinguer des espaces de mutations agricoles, des espaces de déprises agricoles mais également des espaces de reconquêtes agricoles. En effet, on distingue encore, entre les bourgs, le développement de nombreuses parcelles agricoles qui sont destinées, pour la majorité, à la céréaliculture. Les parcelles appartenant au Parc du Confluent, jouent un rôle à la fois dans la conservation et la valorisation de l'activité agricole, mais aussi dans la protection de la biodiversité puisqu'elles ont pour fonction de nourrir les nombreux oiseaux qui nichent dans le parc. Une valorisation de l'activité agricole pourra donc également influencer sur les différents enjeux de la RNR, la plantation de haies et de bandes enherbées, par exemple, résultent d'une volonté de recréation d'un corridor écologique. La dynamique fluviale des bords de Garonne et d'Ariège joue également un rôle dans l'occupation du sol. Les espaces inondables seront propices à des espaces de pâturage pour les animaux d'élevage.

- **Patrimoine historique, culturel et lié à l'eau**

Portet-sur-Garonne (Stations 8-41-42-43-44-45-46), Labarthe-sur-Lèze (Station 36), Pinsaguel (Stations 39 et 40), Clermont-Lefort (Station 35)

Le patrimoine historique et fluvial est abondant sur le territoire de la Confluence. En effet, la Garonne et l'Ariège ont longtemps été le support d'activités humaines et il n'est donc pas rare d'en retrouver les traces. Axes de transports privilégiés, les bords de cours d'eau présentent encore les vestiges d'anciens ponts ou bacs autrefois utilisés. Le bac de Portet-sur-Garonne a d'ailleurs fait l'objet d'une réhabilitation.

Le château Berthier, classé depuis 1941 comme monument historique, a fait l'objet de nombreuses réflexions. « Les amis de la cité des confluences », association pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, œuvre, en collaboration avec la commune de Pinsaguel à l'élaboration de projets de sensibilisation à une mise en valeur de l'environnement.

- **Restauration des paysages**

Lacroix-Falgarde (Stations 14 et 15), Clermont-Lefort (Stations 24 et 28)

La restauration des paysages concernent principalement les zones de reconversion des anciens sites de gravières. L'extraction n'existant plus en lit mineur, certaines berges de l'Ariège sont devenues des espaces de promenades, de détente et de loisirs. Nombreuses sont les plages qui sont devenues des zones de baignades en saison estivale.

Le Ramier de Lacroix-Falgarde est caractéristique de cette volonté de restauration des paysages. La création d'un sentier piétonnier, la mise en place en place de panneaux d'information et la réhabilitation du transformateur en maison de la faune en 2011 peuvent en témoigner.

La restauration des paysages n'est pas nécessairement du fait de l'Homme, elle peut également résulter d'une reconquête végétale et densification de la végétation.

B. Etude sur la perception des paysages de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège par ses usagers.

a. Première partie : Cerner l'individu

Nous nous sommes d'abord attardés sur la répartition des enquêtés en fonction de leur sexe, de leur âge et de leur catégorie socio-professionnelles, aucun écart majeur n'est à mentionner.

Sur les 35 interrogés, 40% sont des hommes et 60% des femmes :

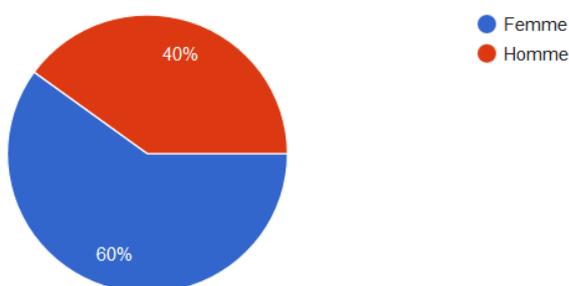


Figure 4: Répartition des enquêtés en fonction de leur sexe

Nous pouvons constater, sur le graphique représentant la répartition des enquêtés en fonction de leur âge, que la classe des moins de 18 ans est sous représentée, les résultats obtenus pour cette classe d'âge ne seront donc pas significatifs. La classe la plus représentée est celle des 18 – 25 ans (28.6%), suivie de près par la classe des 26 -39 ans et des plus de 55 ans (25.7%)

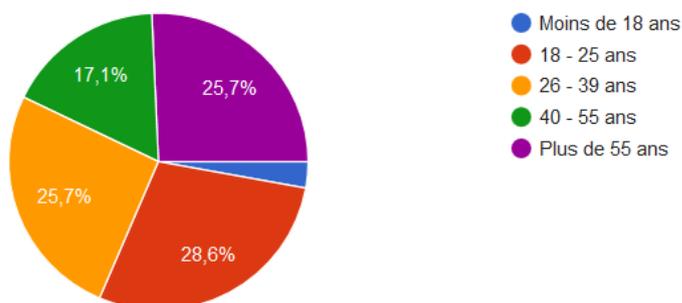


Figure 5: Répartition des enquêtés en fonction de leur âge

Ici, les individus sans-emplois constituent la classe la plus représentée, avec 23.5% des individus concernés. Les ouvriers et salariés représentent 20.6% des personnes interrogées.

Les étudiants ainsi que les artisans, commerçant ou chef d'entreprises représentent quant à eux 17.6%. Enfin, les cadres et les retraités arrivent en bas du classement avec respectivement 11.8% et 8.8%.

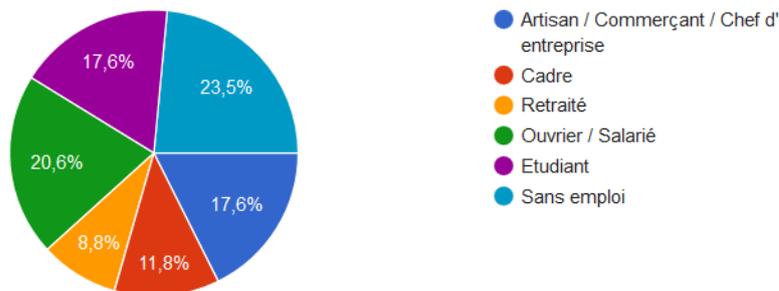


Figure 6: Répartition des enquêtés en fonction de leur catégorie socio-professionnelle

Le graphique ci-dessous nous renseigne sur l'appartenance ou non à une association, qu'elle soit environnementale, culturelle, sportive, politique ou encore citoyenne. On remarque alors que plus de la moitié des individus (57.1%) fait partie d'une association environnementale. Ceci peut s'expliquer par le fait que le questionnaire ait été, pour partie, envoyé aux adhérents de l'association Nature Midi Pyrénées. Cela peut également s'expliquer par le fait que les individus concernés par la protection de l'environnement, aient eu un intérêt plus particulier à répondre à cette enquête. Une hypothèse peut dès à présent être formulée quant à la relation entre l'appartenance à une association environnementale et la qualification plus précise de la RNR.

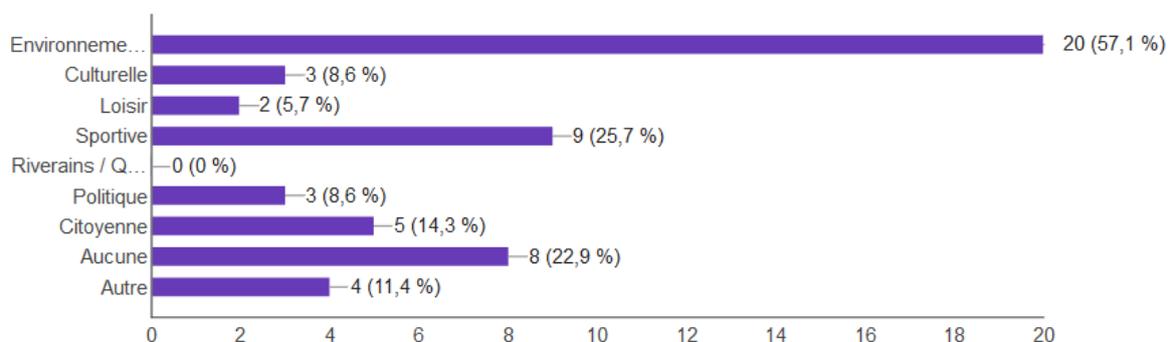


Figure 7: Répartition des enquêtés en fonction de leur appartenance ou non à une association

Ensuite, 42.9% des individus résident à Toulouse, suivi par 8.6% des individus résidant à Ramonville et 5.7% à Pinsaguel et au Nord-Est de Toulouse. La majorité des individus interrogés est donc une population urbaine. De plus, 80% des individus ne sont pas natifs de leur commune, mais 50% d'entre eux y résident depuis plus de 10 ans.

b. Deuxième partie : Qualification de la Garonne et fréquentation du site

L'enquête a permis de mettre en exergue la méconnaissance des locaux quant au territoire de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège. En effet, si 80% des individus ont effectivement déjà entendu parler de la RNR, plus de la moitié (58.8%) n'en connaît pas les limites territoriales. Un travail de sensibilisation des citoyens, déjà entamé, devrait donc être encore nécessaire dans le cadre d'une appropriation du territoire par ses usagers. Lors de la réalisation des questionnaires sur le Parc du Confluent ainsi qu'aux « Cascades » de Clermont-Lefort, il m'est apparu, dans la totalité des discours, que les individus réduisaient le territoire de la RNR au territoire sur lequel ils étaient interrogés. Le Parc du Confluent, par exemple, constitue un espace de mise en valeur de l'environnement, un miroir des différentes volontés de protection et de gestion concertée et durable du territoire.

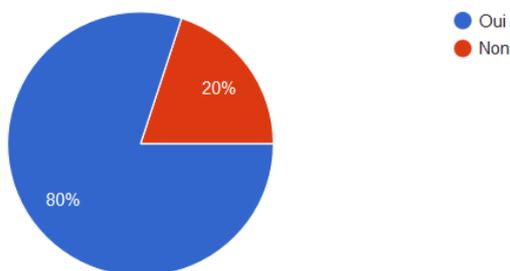


Figure 8: Représentation des individus selon leur connaissance de la RNR

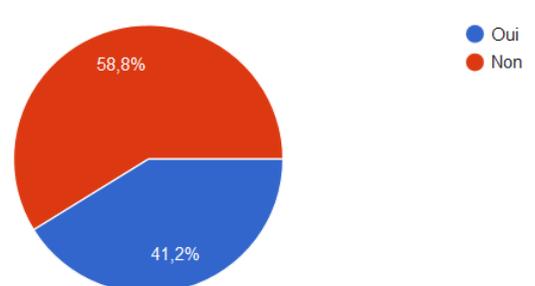
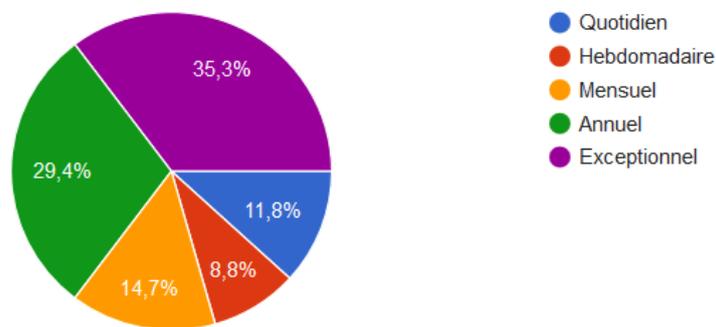


Figure 9: Enquêtés et connaissances des limites territoriales de la RNR

Cependant, bien que la majorité des individus ne connaissent pas les limites territoriales de la RNR, l'enquête a révélé que les usagers en connaissent relativement bien les paysages et les milieux naturels qui la composent. Seuls 3 personnes n'ont pas su répondre à la question portant sur la connaissance de deux paysages présents sur le territoire de la RNR. Sur les 70 réponses possibles (2 réponses par individus) : 27.1% ont concernés les forêts en général (Ripisylves, forêts alluviales, boisements, forêts...) et 17.1% les cours d'eau, 11.4% les zones

Ces résultats montrent un réel attachement au fleuve « naturel », non endigué et à ses dynamiques ainsi qu'à des paysages « sauvages » de la part des usagers. Ils montrent également que le bâti, s'il n'est pas associé à un patrimoine historique, n'est pas apprécié des usagers.

Concernant la fréquentation du territoire de la RNR, 35,3% des interrogés n'y viennent qu'exceptionnellement et 29,4% annuellement. Seulement 11,8% le parcourt quotidiennement. Cependant, la majorité des interrogés ne connaissant pas les limites du territoire de la RNR, les réponses concernant leur fréquentation du site peuvent être faussées.



En effet, l'individu peut ne pas se rendre compte qu'il fréquente la RNR.

Figure 10: Fréquentation du territoire de la RNR

La majorité des individus parcourt le territoire entre amis ou en famille pendant quelques heures, le plus généralement en après-midi.

Les lieux sont fréquentés pour la promenade et la marche, dans 90,9% des cas mais également pour la flânerie et la contemplation des espaces parcourus (54,4%). Enfin, la baignade, bien que non autorisée, constitue aussi un facteur important de fréquentation des lieux (30,3%). Les paysages fluviaux parcourus sont en moyenne très appréciés par les usagers (8,2 sur 10). 93,3% des usagers caractérisent les paysages de la RNR de « reposant » et « agréable », 63,6% d'entre eux les qualifient également de « sauvage » et « naturels ». Deux aspects qu'ils semblent apprécier particulièrement puisqu'à la question « Quels sont les éléments qui vous paraissent essentiels dans un paysage fluvial comme celui de la RNR ? » 91,2% des individus évoquent le caractère sauvage et naturel du site.

Les paysages fluviaux garonnais qu'offre la Réserve Naturelle semblent donc répondre aux attentes et aux besoins des usagers.

J'ai choisi d'occulter les questions abordant les sites que les individus montreraient ou ne montreraient pas à leurs amis de la faible connaissance des lieux emblématiques du territoire de la RNR. De plus, après quelques tentatives, il s'est avéré que personne n'était parvenu à répondre à cette question.

c. Troisième partie : Evolution des paysages et connaissance ancienne des paysages

Nous aborderons, dans cette dernière partie, la perception de l'évolution passée du paysage à travers l'observation de couples de photographies, prise à un endroit donné mais à une période différente (Environ 100 ans entre chaque photographie).

Il était d'abord demandé aux individus d'évaluer le temps passé entre chaque photographie. Ici, seulement 28% des interrogés ont une perception de la temporalité que l'on pourrait qualifier de plutôt juste. Le même pourcentage d'individus, quant à lui, s'éloignent complètement de la réalité temporelle. Et c'est particulièrement le cas sur le couple photo B, où la moitié des interrogés apportent une réponse très éloignée de la réalité.

La seconde question porte sur le degré d'évolution entre les deux photographies. On constate que 82.5% des individus interrogés perçoivent une évolution forte des paysages (Entre 7 et 10).

Enfin, concernant le jugement porté par les individus sur l'évolution du paysage dans le sens d'une dégradation ou d'une valorisation, une analyse par couple photo sera plus pertinente qu'une analyse globale.

Couple photo A (Voir Annexe) : 9% des individus considèrent que le paysage a évolué dans le sens d'une dégradation forte (Entre 0 et 2), 18% dans le sens d'une dégradation légère (Entre 3 et 4), 6% ne constate pas de dégradation ni de valorisation, 33% dans le sens d'une légère valorisation et enfin 33% dans le sens d'une valorisation forte. 66% des individus considèrent donc que l'évolution paysagère tend vers une valorisation globale.

Couple photo B (Voir Annexe) : Ici, aucun des individus interrogés ne considèrent que le paysage se soit dégradé au cours du temps, au contraire, 78.8% considèrent une valorisation

forte du paysage. Ceci peut s'expliquer par la revégétalisation des parcelles agricoles de bords de Garonne.

Couple photo C (Voir Annexe): Les résultats sont plus contrastés pour ce troisième couple de photographies. En effet, 6% évoquent une dégradation forte du paysage, 9% une dégradation légère, 18% considèrent qu'il n'y a ni dégradation ni valorisation du paysage, 33% sont pour une valorisation légère et il en est de même pour la valorisation forte. Encore une fois, la revégétalisation des berges et la fermeture du paysage sur les habitations, semble être appréciées par les individus interrogés.

Couple photo D (Voir Annexe): L'évolution est considérée ici, comme une valorisation légère du paysage (39%).

Dans l'ensemble, les individus s'accordent sur une évolution globale forte des paysages, évolution qui tend pour chaque couple de photographie à une valorisation paysagère.

C. Identification des entités paysagères de chaque station

Le tableau ci-dessous a été réalisé en amont de la réalisation d'une grille d'analyse des enjeux paysagers. Il s'agit d'un tableau récapitulatif des entités paysagères de chaque station, plan par plan.

	1 ^{er} Plan	2 ^e Plan	3 ^e Plan
Station 1	<ul style="list-style-type: none"> - Forêt alluviale parsemée - Coteaux secs 	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve - Paysage industriel 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage céréalier - Paysage urbain et industriel de plaine
Station 2	<ul style="list-style-type: none"> - Berges enfrichées 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage fluvial 	Boisements alluviaux en réaménagement
Station 3	<ul style="list-style-type: none"> - Forêt alluviale parsemée de pelouses entretenues 	<ul style="list-style-type: none"> - Coteaux mollassiques en phase de reboisement 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage urbain de plaine
Station 4	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve ? - Ligne électrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage fluvial Garonnais - Ripisylve - Ligne électrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Affleurements rocheux - Ligne électrique

Station 5	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve abrupte très parsemée - Chaussée rehaussée - Enrochement 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage fluvial Garonnais avec ripisylve (Rive droite sur coteaux) 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysages alluviaux
Station 6	<ul style="list-style-type: none"> - Pelouse entretenue → Début d'enfrichement ? - Ligne électrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Îlot et Ile en cours de végétalisation - Ligne électrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve - Ligne électrique
Station 7	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage urbain (pavillonnaire) - Plan d'eau artificiel végétalisé de manière horticole 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage céréalier - Forêt alluviale - Enfrichement 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage urbain de plaine (Ripisylve)
Station 8	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage aménagé (Pelouse entretenue) 	<ul style="list-style-type: none"> - Garonne 	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve parsemée par des paysages ouverts anthropisés
Station 9	<ul style="list-style-type: none"> - Pelouse entretenue 	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve 	<ul style="list-style-type: none"> - Coteaux molassiques à nus
Station 29	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage fluvial 	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve en cours de végétalisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Coteaux - Habitats
Station 30	<ul style="list-style-type: none"> - Pelouse entretenue avec cheminements 	<ul style="list-style-type: none"> - Forêt 	
Station 31	<ul style="list-style-type: none"> - Prairie entretenue - Paysage anthropisé (Route + ligne électrique) 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage en cours de végétalisation - Habitats - Ligne électrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Coteaux végétalisés - Ligne électrique
Station 32	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage céréalier 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage fluvial - Paysage urbain 	<ul style="list-style-type: none"> - Coteaux molassiques
Station 33	<ul style="list-style-type: none"> - Pelouse caillouteuse 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage lacustre (Implantation roselière) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve
Station 34	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage fluvial - Affleurement 	<ul style="list-style-type: none"> - Berges fragilisées sableuses 	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve
Station 35	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage fluvial garonnais 	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve sur berge abrupte - Habitats 	<ul style="list-style-type: none"> - Coteaux en cours d'enfrichement et de revégétalisation
Station 36	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage fluvial avec affleurements et atterrissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve 	<ul style="list-style-type: none"> - Coteaux
Station 37	<ul style="list-style-type: none"> - Pelouse entretenue arborée 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage anthropisé (Pont) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve
Station 38	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage fluvial - Ripisylve dense 	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve dense 	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve dense

Station 39	<ul style="list-style-type: none"> - Pelouse entretenue arborée - Paysage anthropisé (Route) 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage patrimonial (Château de Pinsaguel) 	
Station 40	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage céréalier 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage patrimonial (Château de Pinsaguel) - Prairie entretenue 	<ul style="list-style-type: none"> - Forêt
Station 41	<ul style="list-style-type: none"> - Pelouse entretenue - Paysage anthropisé - Ripisylve 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage fluvial 	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve
Station 42	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage anthropisé (Habitations – route...) - Pelouse entretenue - Paysage patrimonial (Ancienne pile de pont) 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage anthropisé - Pelouse entretenue 	<ul style="list-style-type: none"> - Forêt alluviale
Station 43	<ul style="list-style-type: none"> - Pelouse entretenue 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage fluvial - Atterrissements 	<ul style="list-style-type: none"> - Ripisylve
Station 44	<ul style="list-style-type: none"> - Berge : Pelouse entretenue 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage fluvial - Ripisylve 	<ul style="list-style-type: none"> - Coteaux végétalisés
Station 45	<ul style="list-style-type: none"> - Pelouse entretenue anthropisée et végétalisée 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage fluvial - Ripisylve dense 	
Station 46	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage fluvial garonnais 	<ul style="list-style-type: none"> - Pelouse entretenue anthropisée (route) et végétalisée 	<ul style="list-style-type: none"> - Forêt

CONCLUSION :

Cette étude de la perception des paysages sur le territoire de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège constitue un premier aperçu de la vision des usagers sur le territoire qu'ils parcourent. L'intégration de la photographie dans le processus d'enquête permet une meilleure implication de l'individu dans le cadre d'une démarche participative. La photographie nous a permis de recueillir des perceptions plus concrètes des paysages et de mieux cerner les attentes des individus face aux évolutions des paysages.

Une des limites de mon travail réside dans le peu d'individus interrogés. En effet, la représentativité est un aspect clé de la réussite d'un questionnaire, qui nécessite un échantillon large. Le questionnaire en ligne pourrait continuer à être diffusé et permettre ainsi l'acquisition de plus de données afin d'établir une analyse plus fine des perceptions paysagères.

Nous n'avons pas pu aborder pleinement le volet participatif de l'Observatoire Photographique aux travers d'ateliers de reconduction, ce qui m'a permis de comprendre la difficulté de mise en place d'une telle démarche.

Ce stage m'aura permis de perfectionner mes connaissances en termes de réalisation d'enquête par le biais de questionnaires, de valoriser une expérience de terrain et d'acquérir, bien que difficilement, une autonomie et une indépendance dans mon travail.

Bibliographie :

- **Mémoires :**

- **Amblard Marion**, « Des démarches participatives par et pour les Observatoires de paysages », 27.06.2012, 124 pages.
- **Ducos Clémence**, « L'observatoire photographique participatif des bords d'Ariège et de Garonne, l'exemple d'une démarche participative pour l'élaboration d'un projet d'aménagement : La réserve naturelle régionale sur la confluence », 25.08.2013, 68 pages.
- **Montenon Adeline**, « Valorisation de l'Observatoire photographique des paysages du Parc naturel régional du Pilat », 19.09.2014, 89 pages.

- **Publications :**

- Charte de territoire : Confluences Garonne-Ariège
- Observatoire photographique des paysages du Val de Garonne
- Confluences Garonne – Ariège : Synthèse de l'étude préalable 2001/2003

Annexes :

Couple photo A :



Station 42 : Portet-sur-Garonne 7, Les bords de la Garonne, vestiges de l'ancien pont

Couple photo B :



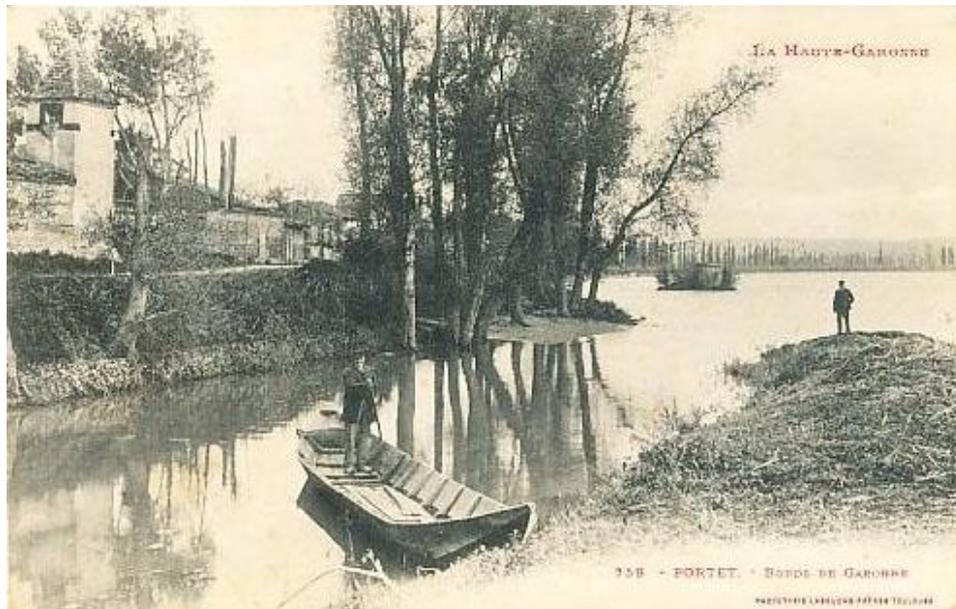
Station 25 : Clermont-le-Fort 2, le méandre de l'Ariège

Couple Photo C :



Station 35 : Clermont-le-Fort 11, Le tumulus

Couple Photo D :



Station 41 : Portet-sur-Garonne 6, Ancien bras de Garonne



Station 36



Station 37



Station 38



Station 39



Station 40



Station 41



Station 42

Découpage des stations 36 à 42

Découpage des stations 43 à 46



Station 43



Station 44



Station 45



Station 46

Photos Questionnaires :

A. Préservation et gestion des habitats (ou milieux) naturels :



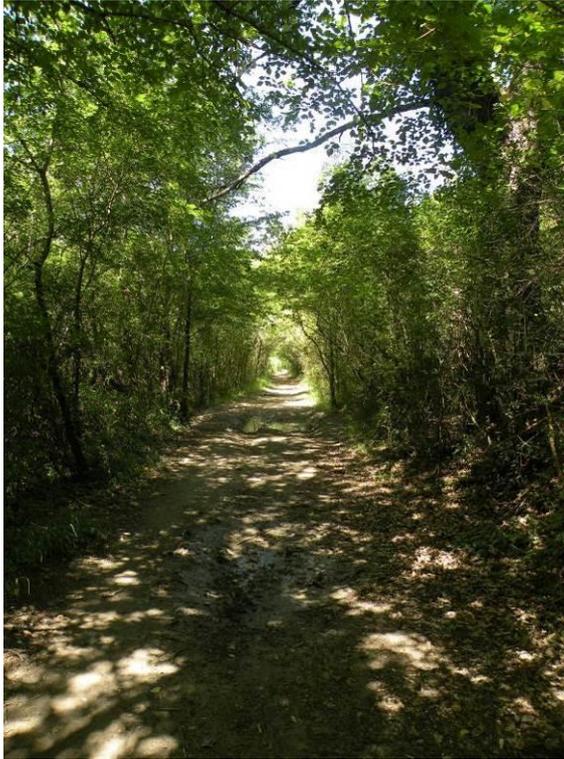
Station 3 : Toulouse 3, mosaïque d'habitats naturels sur Pech-David

B. Dynamique fluviale – Mobilité des cours d'eau – Mobilité de l'Ariège :



Station 16 : Lacroix-Falgarde 4, zone d'érosion au ramier de Lacroix-Falgard

C. Sensibilisation et mobilisation autour du cours d'eau :



Station 23 : Goyrans 2, Sentier de randonnées dans le ramier de Goyrans

D. Aménagement urbain – Organisation urbaine autour des cours d'eau :



Station 19 : Lacroix-Falgarde 7, la Halle de Lacroix

E. Conversation et valorisation de l'activité agricole :



Station 13 : Lacroix-Falgarde 1, Parcelles agricoles à proximité du château côté Ariège

F. Patrimoine historique – Patrimoine culturel :



Station 39 : Pinsaguel 3, Le château Berthier

G. Restauration des paysages :



Station 15 : Lacroix-Falgarde 3, le Ramier

H. Patrimoine fluvial et lié à l'eau



Station 8 : Portet-sur-Garonne 1, Station d'Épuration de Portet-sur-Garonne